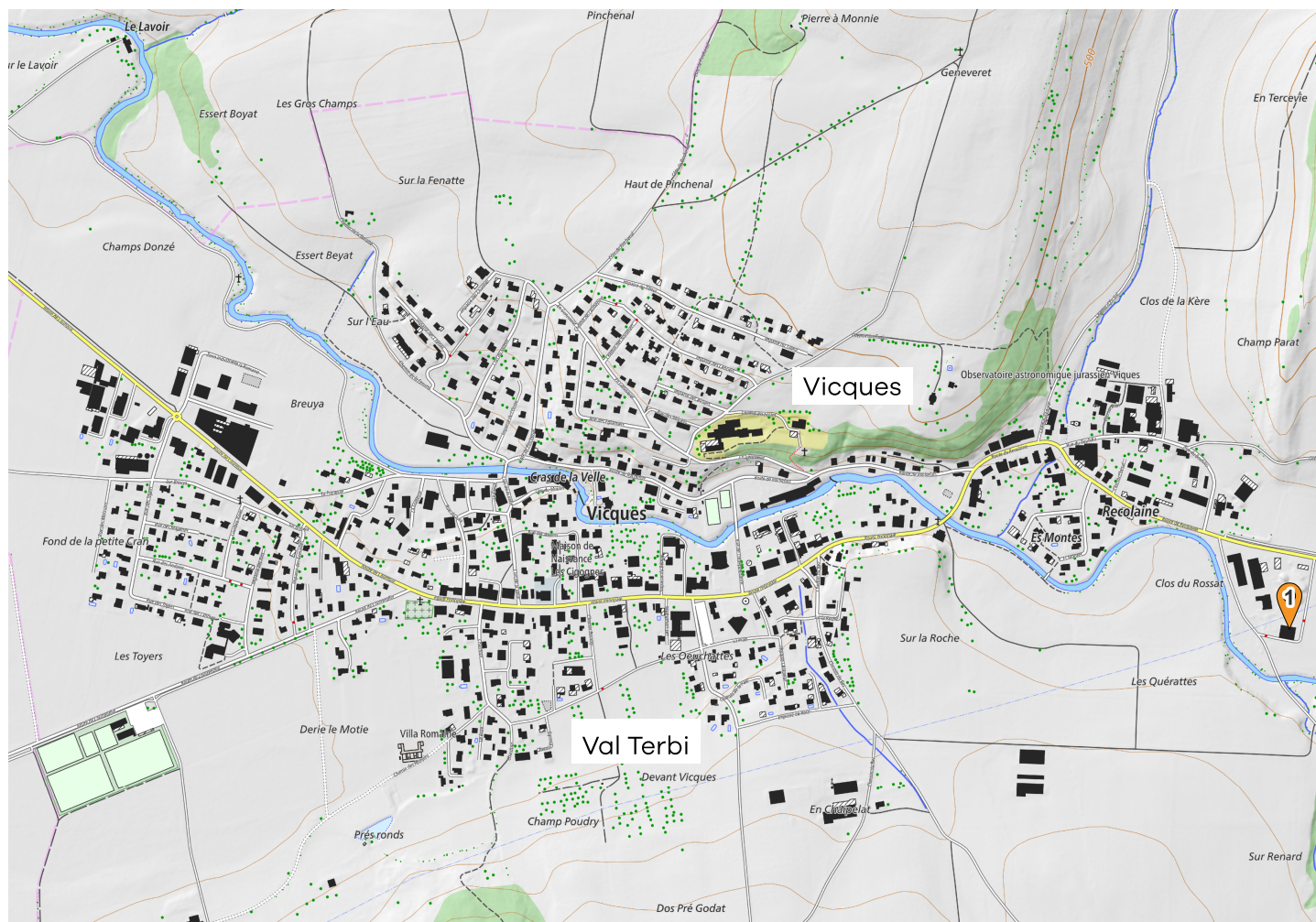




2026

MEMO Déchets

Votre guide des déchets



Déchèterie

Données swisstopo 10.2023



Nos déchets sont des ressources : **préservons-les** ensemble.
Évitons le gaspillage, trions et valorisons.



Informations **générales**



Et aussi sur **www.memodechets.ch** et **l'application**

GÉNÉRALITÉS

Ce MEMODéchets vous informe des tournées de collecte des déchets et des différentes possibilités d'éliminer ou de recycler vos déchets. Il s'adresse exclusivement aux ménages privés et ne concerne pas les commerçants et industriels.

Ma DÉCHÈTERIE (voir plan)

Le Tritout à Vicques

Horaire :

- **mercredi** : de 14h à 18h
- **vendredi** : de 14h à 17h
- **samedi** : en été de 9h à 12h et de 13h30 à 15h30 et en hiver de 9h à 12h.

Les horaires d'été et d'hiver entrent en vigueur dès le 1er samedi qui suit le changement d'heure en Suisse.

Attention aux fermetures annuelles !

Informations concernant le ramassage des déchets

1. Ramassage des déchets encombrants (DEC)

- Tous les déchets incinérables pouvant être mis dans un sac taxé de 110 litres ne sont plus ramassés (rappel).
- Les déchets en grande quantité provenant d'un déménagement, du débarras d'un appartement ou d'une maison ou de travaux de rénovation ne sont plus ramassés (rappel).

2. Ramassage des déchets urbains combustibles (DUC) ou ordures ménagères

- C'est le SEOD qui détermine la fréquence de vidange des moloks® en fonction du taux de remplissage.

Contact et infos

Administration communale

Chemin de la Pale 2
2824 Vicques
032 436 15 40
secretariat@val-terbi.ch
www.val-terbi.ch

Déchèterie Le Tritout

Uniquement durant les heures d'ouverture
032 435 51 01

SEOD

Des informations complémentaires sont disponibles sur le site internet du SEOD
www.seod.ch

Info déchets

Arc Jurassien 0842 012 012

Aux heures de bureau (tarif local)





2026

Calendrier

Val Terbi - Vicques

Début des tournées : 06h30

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
L						1
M						2
M			1			3
J	1 Nouvel An			2		4 Fête-Dieu
V	2 Saint Berchtold			3 Vendredi Saint	1 Fête du travail	5
S	3			4	2	6
D	4	1	1	5 Pâques	3	7
L	5	2	2	6 Lundi de Pâques	4	8
M	6	3	3	7	5	9
M	7	4	4	8	6	10
J	8	5	5	9	7	11
V	9	6	6	10	8	12
S	10	7	7	11	9	13
D	11	8	8	12	10	14
L	12	9	9	13	11	15
M	13	10	10	14	12	16
M	14	11	11	15	13	17
J	15	12	12	16	14 Ascension	18
V	16	13	13	17	15	19
S	17	14	14	18	16	20
D	18	15	15	19	17	21
L	19	16	16	20	18	22
M	20	17	17	21	19	23 Commemoration du plébiscite jurassien
M	21	18	18	22	20	24
J	22	19	19	23	21	25
V	23	20	20	24	22	26
S	24	21	21	25	23	27
D	25	22	22	26	24 Pentecôte	28
L	26	23	23	27	25 Lundi de Pentecôte	29
M	27	24	24	28	26	30
M	28	25	25	29	27	
J	29	26	26	30	28	
V	30	27	27		29	
S	31	28	28		30	
D			29		31	
L			30			
M			31			



2026

Calendrier

Val Terbi - Vicques

Début des tournées : 06h30

	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
L						
M			1			1
M 1			2			2
J 2			3	1		3
V 3			4	2		4
S 4		1 Fête nationale Suisse	5	3		5
D 5		2	6	4	1 La Toussaint	6
L 6		3	7	5	2	7
M 7	4	8	6	3	8	
M 8	5	9	7	4	9	
J 9	6	10	8	5	10	
V 10	7	11	9	6	11	
S 11	8	12	10	7	12	
D 12	9	13	11	8	13	
L 13	10	14	12	9	14	
M 14	11	15	13	10	15	
M 15	12	16	14	11	16	
J 16	13	17	15	12	17	
V 17	14	18	16	13	18	
S 18	15 Assomption	19	17	14	19	
D 19	16	20	18	15	20	
L 20	17	21	19	16	21	
M 21	18	22	20	17	22	
M 22	19	23	21	18	23	
J 23	20	24	22	19	24	
V 24	21	25	23	20	25 Noël	
S 25	22	26	24	21	26	
D 26	23	27	25	22	27	
L 27	24	28	26	23	28	
M 28	25	29	27	24	29	
M 29	26	30	28	25	30	
J 30	27		29	26	31	
V 31	28		30	27		
S	29		31	28		
D	30			29		
L	31			30		
M						



Comment bien **trier** ?



Aérosols

À déposer au Tritout s'ils ont le logo alu. Sinon, à jeter dans un sac taxé avec les ordures ménagères. Si symbole danger → déchets spéciaux.



Aluminium et boîtes de conserve

Canettes et boîtes de conserve à déposer au Tritout.



Appareils électriques et électroniques

Repris gratuitement par les points de vente ainsi qu'au Tritout.



Berlingots / Briques à boissons

À éliminer avec les ordures ménagères dans un sac taxé.



Bois

À déposer au Tritout (max. 300 litres/jour). Exemples : meubles démontés, volets, lattes à toit, palettes, fenêtres sans vitrage, cageots.



Capsules Nespresso (aluminium)

À déposer au Tritout (borne spéciale).



Carton propre

À déposer au Tritout. Les grands cartons doivent être pliés et aplatis.



Cartouches d'encre pour imprimantes

À amener dans les points de vente ou envoyer à la Croix-Rouge Suisse, Case postale, 3001 Berne (info sur redcross.ch).



Cendres de bois

Cendres **froides** dans sac taxé ou amener au Tritout. Si > 1m³ → décharge type D du SEOD à Boécourt.



Déchets compostables ménagers

Ex : épluchures, coquilles d'œufs, marc de café, etc. À amener au Tritout.



Déchets encombrants combustibles

À amener au Tritout (max. 300 L/jour) ou poser en bord de route lors des tournées de ramassage.



Déchets de jardin

Ex : fleurs, gazon, branchages inférieurs à 15 cm Ø. À apporter au Tritout. Souches non-admises (décharge pour mat. inertes).



Déchets inertes (petites quantités)

Ex : carrelage, briques, ciment, gravats, verre à vitre, vaisselle, etc. (Déchets de chantier exclus). À amener au Tritout (max. 2 bidons de type Marmoran®/sem.).



Déchets spéciaux des ménages

Batteries de voiture, déchets de peinture, vernis et colle, produits phytosanitaires, solvants, etc. À amener dans les points de vente ou chez Recyplus Entsorgung AG à Delémont.



Dépouilles d'animaux

Au centre de déchets carnés à Sohyères. Lu-Sa : 9h30 - 11h30 (032 422 13 94). Interdit de les enterrer.



Ferraille (objets métalliques)

À déposer à la déchèterie "Le Tritout".



Huiles minérales et végétales

À amener au Tritout. Max. 5 litres/jour.



Livres

Livres en bon état : au Tritout ou à Caritas Jura. Livres abîmés : avec le carton.



Médicaments

À rapporter en pharmacie ou dans les points de vente.



Ordures ménagères sacs SEOD

Dans des sacs taxés, à mettre dans les Moloks communaux.



Papier

À apporter au Tritout (papier déchiqueté y compris). Sacs en papier doivent être évacués avec le carton.



PET

À ramener aux points de vente ou au Tritout. Bouteilles à écraser et reboucher.



Piles et accumulateurs

À rapporter aux points de vente ou au Tritout.



Flacons en plastique avec bouchon

À ramener aux points de vente ou au Tritout. Seuls les flacons de cosmétiques, lessives, etc. sont admis. **Autres plastiques → sac taxé.**



Plastiques agricoles payants

À déposer à la décharge de Boécourt ou dans des bennes avec puce (taxe au poids).



Pneus

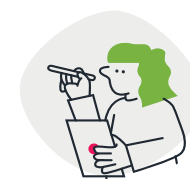
À rapporter dans les garages ou points de vente. Interdits à la déchèterie.



Sagex

À amener au Tritout (sagex propre/chips d'emballage). Le reste → sac taxé.

Les types de déchets



Textiles et chaussures

À déposer dans les conteneurs à textiles à l'école primaire du village ou au Tritout. Uniquement habits propres et encore portables.



Tubes lumineux (néon) / LED

À rapporter dans les points de vente ou au Tritout.



Verre

À amener au Tritout. Respecter la séparation en 3 couleurs.



Puff – Vapes – Cigarettes électroniques

À rapporter dans les points de vente.

Adresses utiles

Caritas Jura

Récupération de meubles, vêtements, vélos, articles ménagers et articles de bric-à-brac, le tout en bon état.

Possibilité de déposer tous ces objets à la Rue St-Henri 7 (à côté de COMM9) à Delémont, du mardi au vendredi de 10 h à 18 h, samedi de 9 h à 13 h.

Recyplus Entsorgung Delémont

Collecte gratuite des déchets spéciaux des ménages (peintures, colles, solvants, acides, produits phytosanitaires, etc.).

Adresse : Zone industrielle, Rue St-Henri 2, 2800 Delémont.

Ouvert le 3^e mardi du mois de 16 h à 18 h.

Centre de déchets carnés

Cadavres d'animaux.

2805 Soyhières. Tél. 032 422 13 94

Ouvert du lundi au samedi de 9 h 30 à 11 h 30 (sauf jours fériés).

Décharge de Boécourt (SEOD)

Tous les déchets incinérables des ménages, des commerces et des entreprises, y compris les déchets encombrants ; déchets verts compostables des jardiniers-paysagistes et des particuliers. Compost de qualité à disposition gratuitement.

Ouvert du lundi au vendredi de 7 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30 sauf jours fériés. Ouvert un samedi sur deux de 8 h 30 à 11 h 30 selon les dates suivantes : le 11 et le 25 avril, le 9 et le 23 mai, le 6 et le 20 juin, le 4 et le 18 juillet, le 8 et le 22 août, le 5 et le 19 septembre, le 3 et le 17 octobre et le 7 novembre.

La Courte-Queue, 2856 Boécourt. Tél. 032 426 55 71

Gobat Transport & Recyclage SA

Centre de tri et de récupération de matériaux.

Chemin de la Combatte 8, 2802 Develier. Tél. 032 422 17 70

Met Fer SA

Centre de tri et de récupération de déchets de chantier, déchets industriels, service de bennes.

La Ballastière 13, Delémont. Tél. 032 421 40 20

Rihs Transport SA

Centre de récupération de déchets de chantier, service de bennes.

Rue du Stand 1, Courrendlin. Tél. 032 435 55 25

Déchèterie "Le Tritout"

Horaires d'hiver 2026

Mercredi de 14 h à 18 h

Vendredi de 14 h à 17 h

Samedi de 9 h à 12 h

Horaires d'été 2026

Mercredi de 14 h à 18 h

Vendredi de 14 h à 17 h

Samedi de 9 h à 12 h et
de 13 h 30 à 15 h 30

Fermetures durant les périodes suivantes :

vendredi **3** et samedi **4 avril** 2026 (Pâques)

vendredi **15** et samedi **16 mai** 2026 (Ascension)

du lundi **27 juillet** au samedi **8 août** 2026

du lundi **12** au samedi **17 octobre** 2026

du jeudi **24 décembre** 2026 au samedi **2 janvier** 2027

Réouverture le mercredi 6 janvier 2027



Les horaires d'été et d'hiver entrent en vigueur dès le 1^{er} samedi qui suit le changement d'heure en Suisse.

Le ramassage des déchets encombrants

Les déchets encombrants sont ceux :

- qui n'entrent pas dans un sac à ordures **110 litres** officiel;
- d'une longueur maximale de **2 mètres**, d'un poids maximal de **50 kg** par objet et de dimension supérieure à 50x50x50cm;
- qui ne contiennent **PAS de partie métallique**.

Ils sont à déposer en bordure des voies publiques le jour de la tournée ou dans les endroits prévus à cet effet.

Ne seront pas collectés :

- ✗ les déchets de construction et de déconstruction;
- ✗ tout objet comportant des parties métalliques;
- ✗ les appareils électroménagers et électroniques;
- ✗ les cartons, le verre, le sagex, les déchets inertes, la ferraille, les palettes et le bois non issu de meubles;
- ✗ les emballages plastiques ainsi que les boîtes de lessives.



Lorsqu'une maison doit être vidée, il convient de prendre contact avec une **entreprise privée**.

La tournée de ramassage des encombrants n'est pas prévue à cet effet.



Les dépositaires dont les déchets n'ont pas été ramassés ont la responsabilité de les reprendre et de les évacuer par un autre moyen sous peine d'amende.